

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
Pacific Region  
401 - 1230 Government Street  
Victoria, B.C.  
V8W 3X4  
Bid Fax: (250) 363-3344

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution  
Public Works and Government Services Canada -  
Pacific Region  
401 - 1230 Government Street  
Victoria, B. C.  
V8W 3X4

<b>Title - Sujet</b> CHAMBRES D'ESSAIS ENVIRONNEMEN	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 23145-130146/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 23145-130146	<b>Date</b> 2012-09-28
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$VIC-211-6010	
<b>File No. - N° de dossier</b> VIC-2-35144 (211)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2012-10-12</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT	
<b>F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Park, Isabell	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> vic211
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (250) 363-3981 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (250) 363-3344
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> (type or print) <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

**Modification 002**

La présente modification vise à :

- 1) apporter une révision au \_N° 21\_ à l'annexe B (Critères techniques obligatoires);
- 2) publier les questions et réponses.

**Révision 01:**

L'annexe B (Critères techniques obligatoires),

**Supprimer:** L'équipement doit répondre à toutes les normes et à tous les codes prescrits d'électricité, de plomberie et de réfrigération et porter une étiquette identifiable et la documentation nécessaire pour l'installation en Colombie-Britannique, y compris, mais non exclusivement, l'étiquette CSA ou ULC telle que définie par le BC Safety Council. Les attestations doivent être fournies en deux exemplaires, les copies supplémentaires étant insérées dans les manuels d'entretien et d'exploitation.

La clause B1501C du guide des CUA a préséance sur le numéro 21 de l'annexe B seulement.

**Questions et réponses :**

**Q1 :** Compte tenu des « dimensions internes » demandées de 36 po x 36 po x 36 po, notre entreprise doit offrir une solution qui dépasse la « limite de taille externe » de 78 po pour la hauteur. Y a-t-il une autre façon de faire entrer les enceintes dans l'immeuble en vue d'accroître la restriction de 78 po pour faire entrer une enceinte dont la hauteur est de 87 po?

**R1:** Le seul accès est une porte de hauteur normale munie d'un cadre de métal qui ne peut pas être enlevé.

**Q2:** Dans la négative, peut-on incliner l'unité légèrement vers l'arrière pour la faire passer par la porte? Cette manœuvre exige de la prudence en raison du poids de l'enceinte et des dommages potentiels. Y a-t-il du personnel suffisamment qualifié en grément sur le site qui est apte à réaliser cette manœuvre?

**R2:** Nous n'avons sur le site aucun personnel qui nous permettrait d'incliner les unités et de les déplacer. Par conséquent, il n'est pas possible d'incliner l'unité puisque nous ne souhaitons pas prendre le risque de faire quelque mouvement que ce soit susceptible d'endommager les unités ou de rendre nulle la garantie.

**Q3:** Est-ce que l'installation à la destination finale permet que des entrepreneurs tiers effectuent sur place les manœuvres requises pour permettre le passage des chambres dans l'entrée de porte (p. ex., coucher la boîte sur le dos)?

**R3:** Oui, les entrepreneurs tiers sont permis sur place pourvu que le fabricant préapprouve l'entreprise choisie (par écrit afin d'éviter les problèmes liés à la garantie). En général, nous recevons de tels équipements dans des caisses ou enveloppés dans du carton ou de l'emballage rétrécissable et dotés de dispositifs de basculement/levier avec pour instruction de ne rien toucher. Il incombe au fabricant d'embaucher un tiers qui installera l'équipement en place et qui devra être accompagné d'un représentant de l'entreprise pendant le déplacement et l'installation.

---

**Q4:** Est-ce qu'un espace de travail intérieur de 30 po x 30 po x 30 po est acceptable?

**R4:** Non, un espace d'au moins 36 po x 36 po x 36 po est requis.

**Q5:** À l'annexe B, ligne 11, « capacité d'atteindre une température ambiante de -50 °C en moins de 180 minutes », s'agit-il de la spécification de la chambre contenant une charge ou de la spécification de transition d'une « chambre vide »?

**R5:** Il s'agit de la spécification de transition d'une chambre vide.

**Q6:** Le fait que des coléoptères vivants se nourriront de bois à l'intérieur des chambres pose un problème relatif à l'entretien et à la santé. Afin d'atténuer ce problème, nous comptons installer un ensemble antiétincelle dans la chambre avec une température d'auto-inflammation de 300 °C pour la poussière de bois et un filtre/écran pour le courant d'air de retour. Est-ce possible de confirmer que notre préoccupation est légitime et que notre approche à l'égard de la sécurité est acceptable?

**R6:** Les appareils seront nettoyés régulièrement pendant les périodes de production de poussière de bois par les coléoptères; le volume de poussière est inférieur à 2 tasses pour toute la période de production de poussière. La température dans la chambre ne dépassera pas 40 °C lorsqu'il y aura de la poussière. Si des parties du système, qui fonctionnent à l'extérieur de l'aire de travail, deviennent assez chaudes pour enflammer la poussière de bois, même lorsqu'il s'agit d'aussi petits volumes, alors votre préoccupation est légitime et votre approche à l'égard de la sécurité est acceptable.

**Q7:** La demande de soumission précise que toutes les soumissions doivent être homologuée ULC ou CSA. Les chambres que nous fournissons sont homologuées UL508A. Est-ce acceptable?

**R7:** Oui, voir la révision 01.

**Toutes les autres modalités et conditions demeurent inchangées.**